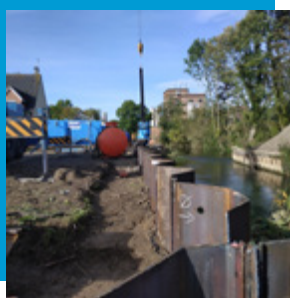


RAPPORT **D'ACTIVITÉ** **2019**

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DES EAUX **DE L'AA**

PRÉVENTION



DES INONDATIONS

GESTION



DES MILIEUX

AMÉLIORATION



**ET TRANSMISSION
DES CONNAISSANCES**

Sommaire

HOMMAGE À CHRISTIAN DENIS

PRÉSENTATION DU SMAGEAA

Un syndicat mixte pour le bassin de l'Aa
Un territoire de compétence cohérent
De la coordination à la maîtrise d'ouvrage
Une organisation structurée

4

7

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

12



PRÉVENTION DES INONDATIONS

13

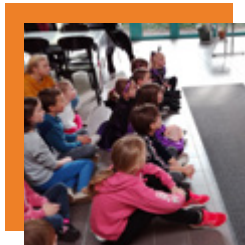
- ✓ Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations
- ✓ Culture du risque (PAPI I et III)
- ✓ Mobilisation du champ d'expansion des crues (PAPI VI-1)
- ✓ Résorption des désordres locaux sur Blendecques (PAPI VI-2 et VII-3)
- ✓ Rétention en tête de bassin versant (PAPI VI-3)
- ✓ Maîtrise des ruissellements ruraux (PAPI VI-4)
- ✓ Réduction de la vulnérabilité (PAPI V-1)



GESTION DES MILIEUX

19

- ✓ Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents
- ✓ Restauration des berges et protection du cours d'eau
- ✓ Rétablissement de la continuité écologique
- ✓ Reconquête de l'espace de liberté du cours d'eau
- ✓ Lutte contre le rat musqué



AMÉLIORATION ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

22

- ✓ Animation de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois
- ✓ Sensibilisation pédagogique
- ✓ Qualité de l'eau du marais

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

25

Hommage du SmageAa à Christian DENIS, Président fondateur



C'est avec une immense tristesse et une grande émotion que nous avons appris le décès de Christian DENIS, le lundi 4 mai 2020.

Christian, c'était d'abord une personne pleine d'humanité et de générosité qui a beaucoup donné aux autres. C'était un homme sincère et fidèle à ses convictions, fidèle envers ceux avec qui il s'était engagé.

Malgré ses importantes responsabilités professionnelles, il s'intéresse à la vie publique et sera élu durant de longues années au conseil municipal de Wizernes où il fut premier adjoint. Profondément touché par les inondations de mars 2002, et alors déjà Président de la Commission Locale de l'Eau, il est de ceux qui décideront de faire en sorte que cela ne se reproduise plus jamais. Cette décision, ça sera la création du SmageAa. Il en sera Président de la création en 2003 à septembre 2019, date à laquelle il décide de passer la main, sa santé ne lui permettant plus d'être aussi présent.

Humaniste convaincu, homme de progrès épris de justice sociale, il a mis ces qualités au service de cette collectivité. Sa ténacité et son énergie pour convaincre l'ensemble des élus du bassin versant que seule la solidarité amont / aval permettrait de financer et réaliser ces champs d'inondation contrôlée qui ont évité à la Vallée de l'Aa de subir à nouveau ces importantes inondations durant l'hiver dernier, ce sont encore deux de ses qualités que nous devons souligner.

Depuis la création du SmageAa, celles et ceux qui ont siégé à ses côtés n'oublieront jamais sa détermination, sa loyauté sans faille. Nous avons les uns et les autres tant de choses en commun avec Christian, convictions partagées, engagements collectifs, soutiens mutuels et surtout une espérance dont la responsabilité échoit à ceux qui s'engagent et qui rassemblent.

Christian a quitté les siens et nous a quitté. Son nom évoquera toujours, pour nous et les habitants de la Vallée de l'Aa, L'Eau, l'eau potable pour laquelle il était Président du SMEVEM, l'eau des milieux naturels avec sa Présidence du SmageAa et l'eau dans tous ses usages avec sa Présidence de la Commission Locale de l'Eau pendant près de 20 ans.

Nos condoléances attristées s'adressent d'abord à sa famille, à ses amis, mais aussi aux habitants de cette Vallée de l'Aa qu'il aimait tant.

Au nom des vice-Présidents, de l'ensemble des élus et du personnel du SmageAa,

Alain MEQUIGNON, *Président*

Grandes dates du SmageAa et de la CLE (1994 – 2019)

1994

- 19/12/1994 : 1^{er} arrêté de composition de la CLE

1995

- 8/09/1995 : Président CLE : Jean Saint-André

2001

- 22/10/2001 : **Président CLE : Christian Denis ;**
VP : Jacques Berteloot, Alain Mequignon,
Bertrand Petit

2002

- 1/03/2002 : **Crue historique sur la vallée de l'Aa**

2003

- 25/06/2003 : **Adoption du projet de SAGE en CLE**
- 21/11/2003 : Arrêté de création du SmageAa
- 12/12/2003 : **Installation du SmageAa**
Président : Christian Denis ; VP : Alain Mequignon,
Francis Ducrocq, Jacques Berteloot

2004

- 4/02/2004 : 7 agents recrutés au SmageAa –
missions : entretien et gestion écologique du cours
d'eau et lutte contre les inondations
- Opération de développement des couverts hivernaux

2005

- 31/03/2005 : **Arrêté d'approbation du SAGE**
- Étude d'aménagement des vallons creux
- Étude d'optimisation du fonctionnement des casiers
hydrauliques du marais
- Nouvelle mission : lutte contre l'érosion / ruissellement
+ 1 agent (animation agricole)

2006

- Étude désordres hydrauliques locaux - DHL
- Lancement étude de mobilisation du champ
d'expansion des crues : CIC
- Étude franchissabilité des ouvrages

2007

- 14/06/2007 : **Arrêté de renouvellement de la CLE**
Président : Christian Denis ; VP : Alain Mequignon,
Bertrand Petit, Francis Dhalleine
- Travaux au Moulin Snick - RCE
- DIG Plan de Gestion de l'Aa et ses affluents –
la 1^{ère} DIG de la région
- Convention réserve foncière compensatoire avec la
SAFER (CIC)

2008

- Ré-ouverture du 3^{ème} bras à Blendecques (Maitrise
d'ouvrage Blendecques)
- 26/05/2008 : Réinstallation du comité syndical
Président : Christian Denis ; VP : Francis Ducrocq,
Francis Dhalleine, André Pruvost + Anicet Choquet
- Convention avec l'EPF pour la maitrise foncière des
CIC
- Cartographie des habitats piscicoles

2009

- Début de l'Animation MAET (2009-2014)
- Démontage de 8 petits «barrages» - RCE
- Inventaire des repères de crue

2010

- Mise à l'eau du chaland pour le marais
- Nouvelle mission : Culture du risque et réduction de la
vulnérabilité + 1 agent (technicien hydraulique rurale)

2011

- 1/04/2011 : Signature du protocole foncier et agricole
- 7/06/2011 : VP : Mathieu Pruvost
- Photothèque des crues
- Lancement étude de prospection mutualisée de
ressource en eau

- **Fin 2011 : Adoption du PAPI**

2012

- Développement de la mission PAPI + 1 agent
(technicien risque inondation)

2013

- **15/01/2013 : Arrêté d'approbation du SAGE révisé**
- Création de la maquette pédagogique et du programme pédagogique Les p'tites re'Crues (2014-2017)
- Lancement études DHL tête de bassin versant (maitrise d'ouvrage déléguée)
- RCE Rietz Vilain - Fauquembergues
- Obtention des autorisations pour la mobilisation du champ d'expansion des crues
- **6/12/2013 : Arrêté de renouvellement de la CLE**
Président : Christian Denis ; VP : Alain Mequignon, Bertrand Petit, Dominique Rembotte

2014

- Lancement études DHL Blendecques (maitrise d'ouvrage déléguée)
- **17/06/2014 : Réinstallation du comité syndical**
- Président : Christian Denis ; VP : Mathieu Pruvost, Daniel Deschodt, Anicet Choquet + Alain Mequignon

2015

- Maitrise d'ouvrage déléguée des travaux d'hydraulique douce + partenariat avec la Chambre d'Agriculture
- **Travaux CIC 4 Verchocq**

2016

- **Portage de la CLE par le SmageAa**
+ 1 agent : animatrice de la Commission Locale de l'Eau
- Travaux CIC 6 Renty-Fauquembergues
- Travaux RCE SICAL - Lumbres
- Lancement étude sociologique vécu des inondations dans le marais
- DIG Hydraulique douce Canton Hucqueliers (maitrise d'ouvrage déléguée)
- DIG travaux de réduction de vulnérabilité du bâti

2017

- **10/02/2017 : Réinstallation du comité syndical**
Président : Christian Denis ; VP : Mathieu Pruvost, Alain Mequignon, Daniel Deschodt + Jean-Michel Bouhin

- Lancement de l'étude de suivi de la qualité des eaux du marais
- Inventaires des «petits ouvrages»
- Bord et Débord : sensibilisation aux risques inondation par médias artistiques
- Travaux RCET étangs Zunequin à Ouve
- Travaux RCE Moulin de Mombreux à Lumbres (Bléquin)
- Reprise des animations pédagogiques à la maison du Papier + 2 agents (1 ETP) : animation pédagogique
- Lancement étude de révision des statuts du SmageAa pour la prise en compte de la GEMAPI

2018

- Nouvelle DIG plan de gestion de rivière
- Entente avec le SYMVAHEM
- DIG Hydraulique douce Pays de Lumbres
- Travaux RCET Assinghem – Wavrans
- Travaux 4 CIC
- Travaux RCE Moulin Prudhomme à Lumbres (Bléquin)
- Nouveaux locaux – Maison du Papier
- Lancement de la révision de la règle 1 du SAGE

2019

- Travaux RCET Craionière – Ouve
- Travaux 4 CIC
- Travaux DHL Blendecques
- Travaux RCE Seuil de Gondardennes à Wizernes
- **5/09/2019 : Nouveau bureau du SmageAa**
Président : Alain Mequignon ; VP : Mathieu Pruvost, Daniel Deschodt, Jean-Michel Bouhin
- **9/12/2019 : Nouveau bureau de la CLE**
Président : Alain Mequignon ; VP : Mathieu Pruvost, Daniel Deschodt, Jean-Michel Bouhin
- Validation du PAPI d'intention 2020-2022

2020

- **1/01/2020 : Nouveaux statuts du SmageAa**

VP : vice-Président(s)
DHL : Désordres Hydrauliques Locaux
CIC : Champs d'Inondation Contrôlée
RCE : Rétablissement de la Continuité Ecologique
DIG : Déclaration d'Intérêt Général
EPF : Etablissement Public Foncier
MAET : Mesure Agri-Environnementale Territoriale
PAPI : Programme d'Action de Prévention des Inondations
RCET : Rétablissement de la Continuité Ecologique Transversale
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention de Inondations

Présentation du SmageAa

Un syndicat mixte pour le bassin de l'Aa

C'est suite aux inondations historiques du 1^{er} mars 2002 que le territoire du bassin de l'Aa, à la demande du Préfet de l'époque, s'est organisé afin de gérer au mieux les eaux. Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa a été créé par arrêté interpréfectoral le 13 décembre 2003. Ses compétences reposent sur la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois, approuvé le 31 mars 2005.

Le S.A.G.E. de l'Audomarois

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de l'Audomarois est un outil réglementaire. Il a pour vocation de planifier la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Aa afin de trouver le bon équilibre permettant de satisfaire les différents usages tout en préservant la ressource en eau et les milieux humides et aquatiques.

Le S.A.G.E. a été élaboré par une instance de concertation, la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) qui réunit des représentants des élus, des usagers et des administrations. Il a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 31 mars 2005.

Afin d'intégrer les évolutions induites par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et ses décrets d'application, ainsi que le nouveau S.D.A.G.E. Artois Picardie, le S.A.G.E. a été révisé et approuvé le 15 janvier 2013.

La mise en œuvre du S.A.G.E.

Différents maîtres d'ouvrage sont concernés par la mise en œuvre du S.A.G.E. selon leurs compétences et les territoires d'intervention. Toutefois, les acteurs locaux ont décidé de mettre en place une structure coordinatrice à l'échelle du bassin versant et pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'intérêt intercommunautaire.

Le SmageAa a été installé le 13 décembre 2003.

Un territoire de compétence cohérent

Un territoire administratif

Le SmageAa est composé d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) :

- ▶ Communauté d'Agglomération du **Pays de Saint-Omer**
- ▶ Communauté de Communes du **Pays de Lumbres**
- ▶ Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du **Nord**
- ▶ Communauté de Communes des **Hauts de Flandre**
- ▶ Communauté de Communes du **Haut Pays du Montreuillois**
- ▶ Communauté de Communes **Desvres-Samer**

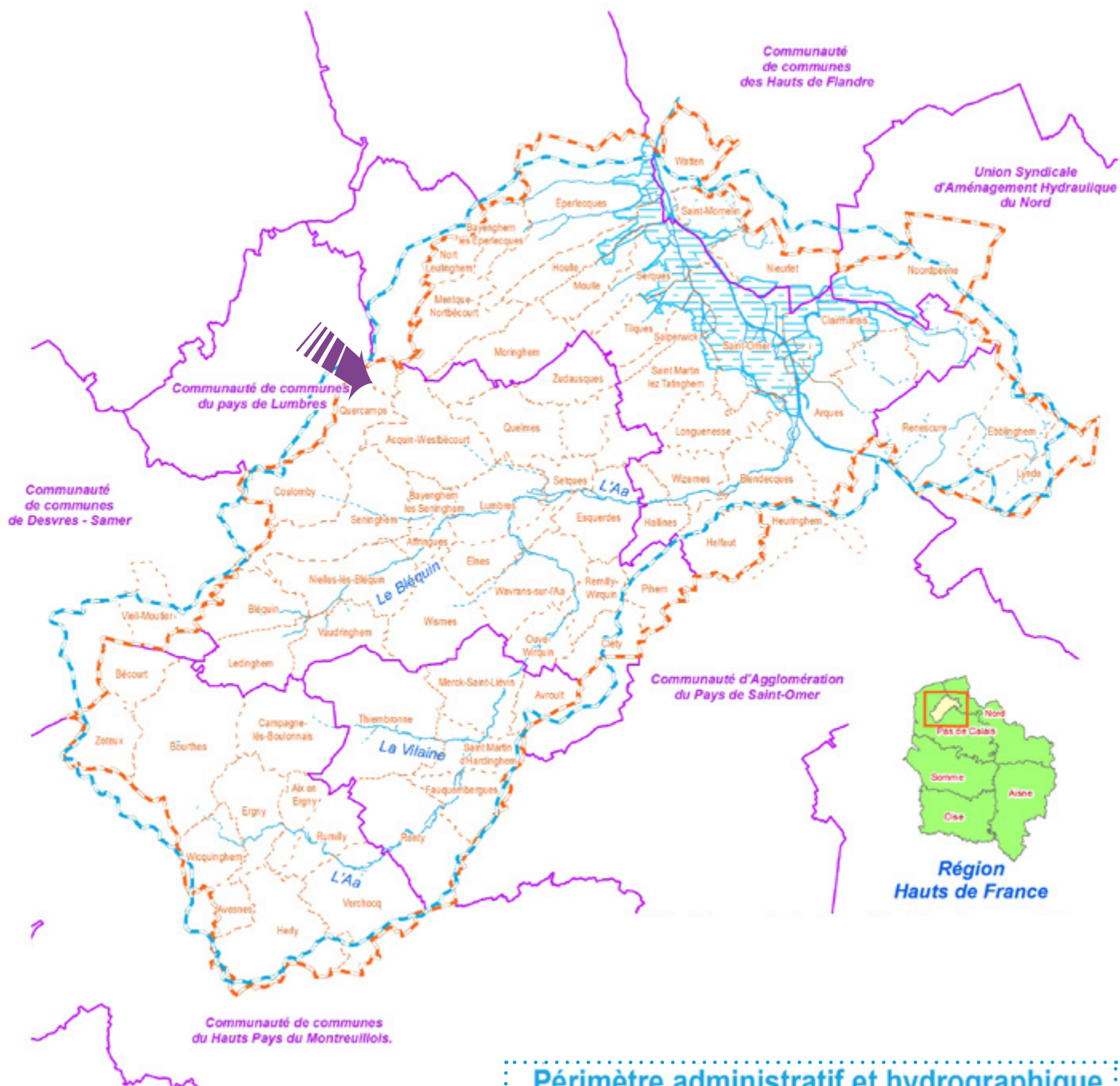
Il regroupe 70 communes situées sur le bassin versant de l'Aa et du marais audomarois et concernant près de 98 000 habitants.

Les adhérents participent au budget du SmageAa proportionnellement au nombre d'habitants de leur(s) commune(s) située(s) sur le bassin versant.







Le bassin versant de l'Aa

Le territoire du SmageAa représente le bassin versant de l'Aa de ses sources à Bourthes à l'exutoire du marais audomarois à Watten, soit 665 km².

Au total, 120 km de cours d'eau forment l'Aa et ses affluents en amont du marais audomarois qui, lui, s'étale sur 3 700 ha de terres et d'eau.



Périmètre administratif et hydrographique

-  Cours d'eau
-  Cours d'eau temporaire
-  Marais audomarois
-  Limite du Bassin Versant topographique
-  Etablissement public de Coopération Intercommunale
-  Périmètre SmageAa



De la coordination à la maîtrise d'ouvrage

Le SmageAa a pour objet la mise en œuvre du S.A.G.E. de l'Audomarois à l'échelle du territoire du S.A.G.E. C'est une structure coordinatrice et pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'intérêt intercommunautaire.

Les compétences statutaires¹

L'exercice des compétences du SmageAa est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt intercommunautaire à l'échelle du bassin de l'Aa ou à l'échelle du territoire du Syndicat mixte. Ces compétences sont les suivantes :

- ▶ Études, programmation, mise en œuvre et gestion de travaux portant sur la maîtrise des écoulements et la défense contre les inondations, la lutte contre l'érosion des sols et l'entretien des rivières.

- ▶ Études, actions d'animation, de coordination, d'expérimentation et de sensibilisation dans les domaines intéressants directement le S.A.G.E., à savoir :
 - La maîtrise des écoulements et de défense contre les inondations ;
 - La maîtrise de la pollution ;
 - L'harmonisation de l'exploitation et la prévention des pollutions de la ressource en eau ;
 - La restauration et la valorisation des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

- ▶ Suivi et évaluation de la mise en œuvre du S.A.G.E.

Les missions actuelles

Les actions du SmageAa sont aujourd'hui regroupées en trois grands axes :

- ▶ **LA PRÉVENTION DES INONDATIONS** qui reprend les actions portées par le SmageAa au travers du Programme d'Action de Prévention des Inondations, le PAPI ;

- ▶ **LA GESTION DES MILIEUX** avec le plan de gestion de l'Aa et ses affluents ;

- ▶ **L'AMÉLIORATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES** notamment ce qui est porté sous l'égide de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois et au sein de la Maison du Papier.

Enfin, les techniciens sont amenés à intervenir sur d'autres projets plus ponctuels, notamment ceux concernant le marais audomarois, et qui peuvent se rapprocher de l'un ou l'autre des grands axes.

Une organisation structurée

Son comité syndical

Le Syndicat est administré par un comité syndical constitué de 24 membres.

Il élit parmi ses membres un bureau composé ² d'un président, Alain MEQUIGNON et de trois vice-présidents, Mathieu PRUVOST, Daniel DESCHODT, et Jean-Michel BOUHIN.

1 – Les statuts sont modifiés au 1^{er} janvier 2020.

2 – En date du 5 septembre 2019.

LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

(mandat 2014-2020)

Titulaires Suppléants



Le bureau du SmageAa : D. Deschodt, vice-président, A. Méquignon, président, M. Pruvost, vice-président, JM. Bouhin, vice-président

Communauté d'Agglomération DU PAYS DE SAINT-OMER

Christian DENIS
Jean FOUQUE
Jean-Claude DISSAUX
Alain MASSEZ
Jean-Michel BOUHIN
Jean-Pierre LECLERCQ
Michel PREVOST
Rachid BEN AMOR
Patrick BEDAGUE
Daisy COUSIN
Bertrand PRUVOST
Alain MEQUIGNON
Alexandre SANNIER
Jean-Marc BOURGEOIS
Frédéric SABLON
Bertrand PETIT
Roger WINOCK
Roger DUSAUTOIR
Jean-Marie SAISON
Laurent DENIS
Marie LEFEBVRE
Christophe CORNETTE
Patrick CUVELLIER
Marie-Françoise CARON
Christophe GRARE
Daniel MARQUANT

Union Syndicale d'aménagement HYDRAULIQUE DU NORD

Christian DELASSUS
Marie-André BECKAERT
Jérôme VERMERSCH
Sandrine KEIGNAERT

Communauté de communes DU PAYS DE LUMBRES

Mathieu PRUVOST
José BOUFFART
Jean-Luc HOCHART
Julien DELANNOY
Marc BRUGGEMAN
Marc GARENAUX
André DUWAT
Régis LANCE

Communauté de communes DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS

Josse NEMPONT
Bernard HIBON
Guy DELPLANQUE
David GILLET

Communauté de communes DES HAUTS DE FLANDRE

Daniel DESCHODT
Dominique MARQUIS
Régis VERBEKE
Jean-Pierre BAUDENS

Communauté de communes DESVRES-SAMER

Thierry CAZIN
Philippe CLABAUT

L'ÉQUIPE DU SMAGEAA



Directrice
Agnès BOUTEL



Animatrice
de la CLE
Laurence CASTILLON



Responsable de projet
Milieux
François-Xavier BRACQ



Animateur
agricole
Vincent PRETRE



Responsable de projet
Prévention des inondations
Pierre BRUSSON



Responsable administrative
et financière
Mélanie REGNIER



Animatrice pédagogique
Catherine BERNARD



Chef d'équipe rivière
Frédéric NURIT



Chargée de projet
Risques inondation
Marion THYS



Agent d'entretien
des locaux
Sophie BULTEL



Animatrice pédagogique
Isabelle FASQUELLE



Cantonniers de rivière
Eddy FOURNIER
Fabrice LEU
Ludovic MARQUIS



Une équipe constituée de onze personnes à temps plein, deux personnes à mi-temps et de une personne à temps non complet. Sur l'année 2019, suite à une réorganisation temporaire, un cantonnier de rivière, Jean-Louis CUEVELIER, est venu compléter l'équipe et Marion THYS était en disponibilité.

Les actions réalisées en 2019



1. PRÉVENTION DES INONDATIONS

- 1.1 Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations
- 1.2 Culture du risque (PAPI I et III)
- 1.3 Mobilisation du champ d'expansion des crues (PAPI VI-1)
- 1.4 Résorption des désordres locaux sur Blendecques (PAPI VI-2 et VII-3)
- 1.5 Rétention en tête de bassin versant (PAPI VI-3)
- 1.6 Maîtrise des ruissellements ruraux (PAPI VI-4)
- 1.7 Réduction de la vulnérabilité (PAPI V-I)
- 1.8 Prévention des submersions rapides (PAPI VII-1 et VII-2)



2. GESTION DES MILIEUX

- 2.1 Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents
- 2.2 Restauration des berges et protection du cours d'eau
- 2.3 Rétablissement de la continuité écologique
- 2.4 Reconquête de l'espace de liberté du cours d'eau
- 2.5 Lutte contre le rat musqué



3. AMÉLIORATION ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

- 3.1 Animation de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois
- 3.2 Sensibilisation pédagogique
- 3.3 Qualité de l'eau du marais

Outre les grands domaines d'intervention développés ci-après, le SmageAa a clos l'étude destinée à clarifier l'organisation de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur son territoire et à mettre en adéquation ses statuts avec cette nouvelle compétence des EPCI. Cette étude est mutualisée avec le SYMVAHEM (Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem). Pour les deux syndicats, les nouveaux statuts ont été adoptés en 2019. Ils sont applicables depuis le 1er janvier 2020 au SmageAa.

Bureaux d'étude : SEPIA (Paris – 75), IREEDD (Montpellier – 34),
SELARL Paillat Conti & Bory (Lyon – 69)
Financements : Agence de l'Eau Artois Picardie

Tous les montants sont indiqués en €TTC.

1 PRÉVENTION DES INONDATIONS

Action phare du SmageAa, la prévention des inondations est développée autour de différents axes complémentaires. C'est une grande partie des actions de GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, du territoire qui est mise en œuvre par le SmageAa, soit en maîtrise d'ouvrage directe, soit par mandat des intercommunalités (cf. 1.4, 1.5, 1.6 et 1.8).

Cette année est la dernière année du PAPI 2012-2019. Elle a été particulièrement chargée en travaux même si les conditions météorologiques de l'automne n'ont pas permis de terminer nombre d'entre eux.

Les quatre derniers sites du programme de mobilisation du champ d'expansion ont été réalisés. Trois d'entre eux restent à finaliser.

La dernière tranche de travaux du projet de rétention en tête de bassin versant a subi plusieurs contre temps et est reportée en 2020.

Pour la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, les réalisations d'hydraulique douce se font toujours en parallèle sur deux secteurs, Haut Pays du Montreuillois et Pays de Lumbres.

Les travaux de protection du centre-ville de Blendecques sont bien engagés. Et la définition du système d'endiguement de la CAPSO a été lancée.

En matière de réduction de la vulnérabilité du bâti, les premiers travaux ont été mis en œuvre chez les particuliers et les diagnostics se poursuivent.

L'étude d'évaluation du PAPI 2012-2019 a démarré. Sur cette base, et pour assurer la suite des actions, un PAPI d'intention 2020-2022 a été validé.

1.1

Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations

◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*

◉ OBJECTIFS

- Limiter les conséquences des crues par un ensemble d'actions complémentaires à l'échelle du bassin versant.
- Assurer la mise en œuvre effective du programme proposé.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Réunions du comité de pilotage du PAPI le 22 février, 23 mai et 28 novembre 2019
- Lancement de l'étude d'évaluation du PAPI 2012-2019 – bureau d'étude : V2R Ingénierie & Environnement – St-Martin-Boulogne (62)
- Projet de PAPI d'intention 2020-2022 : adoption par le comité de pilotage et avis favorable de la CIB le 6 novembre 2019

- Étude de faisabilité du réseau de surveillance des ouvrages et expérimentation temporaire – bureau d'étude : SEGI – Clisson (44)

◉ DÉPENSES 2019

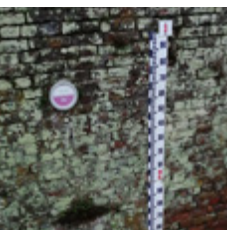
- Animation

◉ FINANCEMENTS

- Animation : État
- Étude d'évaluation : État + Agence de l'Eau
- Étude de faisabilité du réseau de surveillance des ouvrages : Etat + Agence de l'Eau

◉ À VENIR

- L'étude d'évaluation du PAPI 2012-2019 sera rendue.
- Le PAPI d'intention 2020-2022 débutera sa mise en œuvre.
- Le réseau de surveillance des ouvrages sera installé.





1.2 Culture du risque (PAPI I et III)

◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 12 : *Connaissance et prévention de la vulnérabilité*

◉ OBJECTIFS

- Instituer la culture du risque.
- Avoir les outils pour agir au mieux en cas de crise.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Analyse du vécu des inondations par les habitants du marais audomarois (PAPI I-6) : rendu du travail de recherche (Université de Lille 1)
- Visites Grand public des CIC dans le cadre du mois de l'Europe et du chantier de Blendecques dans le cadre de la Fête de la Science.

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Repères de crue : 864 €

◉ FINANCEMENTS

- Animation : État
- Mémoire des inondations : État

◉ À VENIR

- La sensibilisation des groupes scolaires passe par les animations pédagogiques à la Maison du Papier.
- Après de légers compléments, le travail de recherche sur le vécu des inondations dans le marais sera rendu et des pistes de diffusion seront mises en œuvre.
- Dans le cadre du PAPI d'intention, le SmageAa continue d'accompagner les communes où il est nécessaire de réaliser ou mettre à jour PCS et DICRIM et d'implanter des repères de crue.



1.3 Mobilisation du champ d'expansion des crues (PAPI VI-1)

◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 13 : *Maîtriser les crues en fond de vallée*
- Programme d'action M[IV.3]13

◉ OBJECTIFS

- Protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques en préservant un maximum de volume de stockage en lit majeur.
- Renforcer le rôle des zones naturelles d'expansion des crues afin de protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Maîtrise d'œuvre : V2R Ingénierie & Environnement (St-Martin-Boulogne – 62)
- Travaux sur les sites 1 (St-Martin d'Hardinghem), 7 (Merck-Saint-Liévin), 10 (Seninghem) et 11 (Bléquin) – entrepreneurs : VINCI (St-Catherine – 62) pour le site 7 et COLAS (St-Omer – 62) pour les sites 1, 10 et 11
- Rendu du rapport de fouilles de Rumilly : Centre Départemental d'Archéologie (Dainville – 62)
- Entretien et surveillance des 6 premiers CIC
- Premiers diagnostics locaux pour la mise en place d'un plan de gestion avec le Conservatoire des Espaces Naturels
- Réflexion et mise en œuvre des mesures compensatoires

- Visites Grand public dans le cadre du mois de l'Europe.

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Conception et suivi de chantier (maîtrise d'œuvre et autres) : 4 800 €
- Travaux : 5 704 010 €
- Foncier : 597 €
- Indemnisation : 11 519 €
- Communication : 637 €
- Gestion des sites : 6 519 €

◉ FINANCEMENTS

- Conception du programme : Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : FEDER + État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Archéologie : FNAP

◉ À VENIR

- Les travaux sur les derniers sites 1, 10 et 11 seront terminés.
- L'entretien et la surveillance se poursuivra.
- Un plan de gestion écologique sera préparé, et la mise en œuvre des mesures compensatoires se poursuivra.





1.4

Résorption des désordres locaux sur Blendecques (PAPI VI-2 et VII-3)



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 13 : *Maîtriser les crues en fond de vallée*

◉ OBJECTIFS

- Protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques en préservant un maximum de volume de stockage en lit majeur.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CAPSO
- Maîtrise d'œuvre : groupement V2R Ingénierie & Environnement (St-Martin-Boulogne – 62) – ISL Ingénierie (Paris – 75) – Alfa Environnement (La Capelle-les-Boulogne – 62)
- Enquête publique et autorisations administratives
- Seconde phase des diagnostics archéologiques et fouilles de l'îlot Gantier
- Déboisement puis travaux

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Maîtrise d'œuvre et travaux : 3 303 645 €

◉ FINANCEMENTS

- État + FEDER + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Reste à charge de la collectivité mandante

◉ À VENIR

- Les travaux seront terminés en cours d'année 2020.



1.5

Rétention en tête de bassin versant (PAPI VI-3)



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 14 : *Maîtriser les écoulements*

◉ OBJECTIFS

- Retenir l'eau le plus en amont possible, de façon répartie sur le territoire, et par des ouvrages restreints et peu contraignants.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCHPM
- Maîtrise d'œuvre : Antéa group (Lezennes – 59)
- Lancement des travaux de la dernière tranche (1 ouvrage à créer, 3 ouvrages à réhabiliter) – entreprise : COLAS (St-Omer – 62)
- Lancement de la conception de la réfection du pont de Wicquinghem (rue des Sources) : maîtrise d'œuvre : MPCB (Montreuil – 62)

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Maîtrise d'œuvre et travaux : 188 445 €

◉ FINANCEMENTS

- Travaux : Conseil départemental du Pas-de-Calais + État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Reste à charge de la collectivité mandante

◉ À VENIR

- Les travaux de rétention amont seront terminés en 2020.
- Les travaux pour le pont de Wicquinghem seront définis.



1.6

Maîtrise des ruissellements ruraux (PAPI VI-4)



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 14 : *Maîtriser les écoulements*

◉ OBJECTIFS

- Maîtriser le ruissellement le plus en amont possible, et lutter contre l'érosion des sols.
- Améliorer la qualité de l'eau des rivières et la qualité des milieux aquatiques.
- En parallèle, limiter les pollutions des nappes d'eau souterraines.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Hydraulique douce sur le territoire de la CCHPM (Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCHPM) : validation de la garantie de reprise végétale des ouvrages réalisés en phase 3 de travaux et phase 4 des travaux, entreprises : EUREKA (Royon – 62) pour les fascines et Campagne services (Campagne-les-Boulonnais – 62) pour les haies
- Hydraulique douce sur le territoire de la CCPL (Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCPL) : validation de la garantie de reprise végétale des ouvrages réalisés en phase 1 de travaux et phase 2 des travaux, entreprises : EUREKA (Royon – 62) pour les fascines et Campagne services (Campagne-les-Boulonnais – 62) pour les haies

- Hydraulique douce sur le territoire de la CAPSO – secteur Fauquembergues (Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CAPSO) : compléments au dossier réglementaire
- Réflexion sur les modalités d'entretien et de suivi des ouvrages
- Diagnostics locaux sur des problématiques de ruissellement

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Travaux : 122 568 €

◉ FINANCEMENTS

- Animation : État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil Départemental 62
- Reste à charge de la collectivité mandante

◉ À VENIR

- CCHPM et CCPL : Fin des travaux et lancement du plan de gestion
- CCPL : finalisation des travaux hiver 2019-2020
- CAPSO – secteur Fauquembergues : enquête publique et premiers travaux
- Lancement du plan de gestion des ouvrages.



1.7

Réduction de la vulnérabilité (PAPI V.I)



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 12 : *Connaissance et prévention de la vulnérabilité*

◉ OBJECTIFS

- Limiter les dommages des inondations en réduisant la vulnérabilité sur place.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Réalisation de 23 diagnostics d'habitation et propositions d'aménagement
- Premiers travaux d'aménagement : 26 logements équipés

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Communication : 889 €
- Travaux : 72 388 €

◉ FINANCEMENTS

- Toutes dépenses : État + CAPSO ou CCPL

◉ À VENIR

- Les diagnostics se poursuivent et aboutiront à d'autres travaux.

1.8

Prévention des submersions rapides (PAPI VII-1 et VII-2)

● RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 13 : *Maîtriser les crues en fond de vallée*

● OBJECTIFS

- Conforter les digues existantes de protection contre les débordements fluviaux

● RÉALISÉ EN 2019

- Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CAPSO
Lancement de l'étude de définition des systèmes d'endiguement de la CAPSO – bureau d'étude : SAFEGE – Villeneuve d'Ascq (59)

● DÉPENSES 2019

- Animation
- Étude système d'endiguement : 393 €

● FINANCEMENTS

- Animation : État
- Étude : État + Agence de l'Eau

● À VENIR

- Les systèmes d'endiguement de la CAPSO seront définis.



Craionière – Ouve-Wirquin

Retrait de l'ancien barrage et travaux en cours pour la transformation de l'ancienne pisciculture en zone à dominante humide.

2 GESTION DES MILIEUX

Sur le second volet de la GEMAPI, la Gestion des Milieux Aquatiques, le SmageAa est l'interlocuteur et l'acteur privilégié sur le territoire. C'est dans la durée que s'inscrivent les actions.

Il en est ainsi pour l'entretien de cours d'eau avec la mise en œuvre du second plan de gestion sur 10 ans.

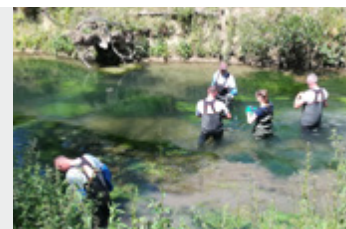
Deux sites ont fait l'objet de travaux lourds : un seuil a été retiré pour la continuité écologique et une ancienne pisciculture est en cours de restauration en zone humide.

En complément, l'équipe réalise toujours de nombreux travaux de restauration des berges et de protection du cours d'eau.

Les modalités de gestion des zones humides restaurées sont en cours de définition. Et le SmageAa a toujours de nombreux autres projets en préparation dans ce domaine de la gestion des milieux.

Enfin, le SmageAa, en plus d'accompagner les GDON et les piégeurs bénévoles dans leurs actions contre le rat musqué, assure également le piégeage sur les parcelles acquises ou en voie d'acquisition du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues.

2.1 Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*

◉ OBJECTIFS

- Rendre à la rivière et à ses abords leur qualité paysagère et écologique ainsi que leurs fonctions hydrauliques. Assurer la continuité et la qualité de la trame verte et bleue sur ces corridors.
- Entretien par des méthodes douces le cours d'eau et les berges de l'Aa et de ses affluents.
- Lutter contre les espèces végétales invasives.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Plan de gestion 2018-2027
- Poursuite des travaux d'entretien par l'équipe rivière

◉ DÉPENSES 2019

- Fonctionnement et investissement équipe rivière : 164 203 €

◉ FINANCEMENTS

- Agence de l'Eau Artois Picardie

◉ À VENIR

- La mise en œuvre du plan de gestion se poursuit.



2.2

Restauration des berges et protection du cours d'eau



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*

◉ OBJECTIFS

- Rendre à la rivière et à ses abords leur qualité paysagère et écologique ainsi que ses capacités auto-épuratrices.
- Favoriser la reproduction naturelle et le maintien des populations sauvages. À cet effet, protéger les habitats et restaurer les milieux favorables à la reproduction des poissons sauvages.
- Maintenir le bon état écologique du cours d'eau.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- 18 projets, sur les communes de Rumilly, Ergny, Aix-en-Ergny, Renty, Thiembronne, Merck-Saint-Liévin, Ouve-Wirquin, Remilly, Lumbres

- Mise en place de 183 ml de protection de berge en technique végétale
- Plantation de 240 ml de ripisylve
- Création de 800 m de clôture et de 4 abreuvoirs
- Préparation technique et signature de conventions pour 8 projets pour 2020

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Travaux en régie : 30 991 €
- Plants, matériaux et prestation d'engins : 20 715 €

◉ FINANCEMENTS

- Aménagements : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil régional des Hauts de France + propriétaires ou exploitants

◉ À VENIR

- Les aménagements prévus seront réalisés par l'équipe rivière.
- De nouveaux projets seront préparés avec les riverains volontaires.



2.3

Rétablissement de la continuité écologique



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 10 : *Assurer la continuité écologique des cours d'eau*
- Mesure III.[10].5 *Assurer la libre circulation des poissons en rétablissant la franchissabilité des ouvrages. [...]*

◉ OBJECTIFS

- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau.
- Donner un avenir à la multitude d'ouvrages hydrauliques présents.
- Maintenir le bon état écologique du cours d'eau.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Moulin de Wins (RDM Blendecques SAS) à Blendecques (maîtrise d'œuvre : SEGI, Clisson – 44) : poursuite de la conception du projet, recherche de financements
- Ouvrage de Gondardennes à Wizernes (maîtrise d'œuvre : SEGI, Clisson – 44) : travaux (entreprise : Forêts et Paysages, Beaufort – 59)
- Moulin Suzette à Merck-St-Liévin : acquisition foncière et lancement de la démarche administrative
- Wizpaper à Wizernes : conception d'un nouveau projet (maîtrise d'œuvre : SEGI, Clisson – 44 et ACOGEC, Lille – 59)
- Fersinghem à Esquerdes : démarches pré-

- administratives et discussions avec le gestionnaire EDEN62 et le propriétaire Conseil Départemental 62
- Moulin Tartar à Affringues : conception (maîtrise d'œuvre : SEGI, Clisson – 44)
- Moulin du Houvoy à Rumilly : conception (maîtrise d'œuvre : SEGI, Clisson – 44)
- Visites Grand public dans le cadre du mois de l'Europe.

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Maîtrise d'œuvre : 32 845 €
- Travaux : 32 991 €

◉ FINANCEMENTS

- Maîtrise d'œuvre : Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : Agence de l'Eau Artois Picardie + Europe (FEDER)

◉ À VENIR

- Les travaux seront menés sur le moulin Foulon à Lumbres, le Moulin Suzette à Merck – St-Liévin et le Moulin Tartar à Affringues.
- La conception des projets sur le moulin de Wins à Blendecques, pour Wizpaper à Wizernes et pour le moulin du Houvoy à Rumilly sera finalisée.
- Les études seront lancées pour la Maison du Papier (Esquerdes).



2.4

Reconquête de l'espace de liberté du cours d'eau



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 11 : *Préserver, restaurer les zones humides*
- Mesures III.[4].10 *Promouvoir la transformation des friches en fond de vallée en zone à dominante humide.*

◉ OBJECTIFS

- Restaurer les espaces des anciennes piscicultures en zone humide et redonner de la liberté au cours d'eau.
- Assurer la continuité écologique transversale.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Craionière à Ouve-Wirquin (maîtrise d'œuvre : AQUATEC, Audrehem – 62) : travaux (Delbende, Tournehem – 62)
- Ancienne pisciculture de Renty : convention et attribution du marché de maîtrise d'œuvre (AQUATEC, Audrehem – 62)
- Préparation de notices de gestion pour les sites aménagés (partenariat : Conservatoire d'Espaces

Naturels, Lillers – 62)

- Visites Grand public dans le cadre du mois de l'Europe.

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Maîtrise d'œuvre : 12 530 €
- Travaux : 180 912 €

◉ FINANCEMENTS

- Maîtrise d'œuvre : Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : Agence de l'Eau Artois Picardie + Europe (FEDER)

◉ À VENIR

- Les travaux seront terminés sur la Craionière à Ouve-Wirquin. Les études de conception seront menées sur l'ancienne pisciculture de Renty.
- Un nouveau projet sera élaboré pour la pisciculture du Bout de la Ville à St-Martin d'Hardinghem.
- Les notices de gestion seront finalisées et mises en œuvre.



2.5

Lutte contre le rat musqué



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*
- Objectif général V. *Maintien des activités du marais audomarois*
- Objectif 18 : *Gestion des voies d'eau et des berges*

◉ OBJECTIFS

- Réguler la population de rat musqué et les dégâts qu'il occasionne.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Subventions aux GDON
- Coordination des GDON, recueil des données de piégeage
- Assistance administrative sur demande
- Piégeage renforcé : Mutualisation de moyens avec les communes pour l'organisation d'opérations "coup de poing" (Wavrans-sur-l'Aa)
- Piégeage sur les propriétés du SmageAa ou parcelles en gestion (Champs d'inondation contrôlée)
- Suivi du développement du piégeage sur le marais avec la CAPSO.

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Dotations aux GDON : 1 800 €
- Acquisition de pièges : 1 100 €

◉ FINANCEMENTS

/

◉ À VENIR

- La coordination se poursuit, pour une action cohérente et complémentaire des GDON du territoire.
- Avec les communes volontaires, l'équipe rivière montera d'autres opérations "coup de poing".

3 AMÉLIORATION ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

Ce troisième volet des actions du SmageAa complète les actions concrètes présentées ci-dessus en renforçant la pédagogie, les études transversales et l'approche de la gestion intégrée de l'eau.

Les démarches pour la révision de la règle 1 du SAGE qui concerne la préservation de la ressource en eau se poursuivent.

Les animations pédagogiques de la Maison du Papier sont de nouveau bien en place. Le calendrier de réservation est très bien rempli.

Enfin, l'étude sur la qualité des eaux du marais audomarois se poursuit.



3.1

Animation de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois



◉ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général VI. *Communiquer et sensibiliser autour du SAGE*
- Objectif 21 : *Développer les compétences et les connaissances sur le thème de l'eau*
- Objectif 23 : *Sensibiliser aux enjeux liés à l'eau sur le territoire*

◉ OBJECTIFS

- Suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE.
- Communiquer sur les résultats obtenus.
- Initier de nouveaux projets.
- Vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE.
- Assurer le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

◉ RÉALISÉ EN 2019

- Réunions de CLE le 19/04/19 et le 09/12/19
- Animation et suivi des études pour la révision de la règle 1 du SAGE (préservation de la ressource en eau)
- Participation aux comités de pilotage sur le territoire : programmes de travail du SmageAa, du

Parc naturel régional en lien avec l'eau, de la Réserve Naturelle du Romelaere, des documents d'urbanisme, des projets européens / Interreg, des démarches sur la gestion des eaux pluviales...

- Rédaction de 3 avis réglementaires

◉ DÉPENSES 2019

- Animation
- Communication : 300 €

◉ FINANCEMENTS

- Animation : Agence de l'Eau Artois Picardie

◉ À VENIR

- L'animation de la Commission Locale de l'Eau se poursuit.
- La révision de la règle 1 sera finalisée.

3.2 Sensibilisation pédagogique



▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif général VI. *Communiquer et sensibiliser autour du SAGE*
- Objectif 21 : *Développer les compétences et les connaissances sur le thème de l'eau*
- Objectif 23 : *Sensibiliser aux enjeux liés à l'eau sur le territoire*

▷ OBJECTIFS

- Sensibiliser aux enjeux du SAGE et du développement durable auprès des groupes accompagnés.

▷ RÉALISÉ EN 2019

- 302 animations
- Organisation de 4 ateliers pour les familles pendant les vacances scolaires
- Intervention lors de manifestations grand public : Fête de la Science

▷ DÉPENSES 2019

- Animation
- Frais de fonctionnement : 2 253 €

▷ FINANCEMENTS

/

▷ À VENIR

- Le lien avec le SAGE sera développé dans les animations. D'autres animations pourront être ajoutées au catalogue.
- Des écoles du territoire du SYMVAHEM seront accueillies dans le cadre du PAPI Delta de l'Aa : animation sur le risque inondation

3.3 Qualité de l'eau du marais



▷ RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.

- Objectif principal VI. *Communiquer et sensibiliser autour du S.A.G.E.*
- Objectif 21 : *Développer les compétences et les connaissances sur le thème de l'eau*

▷ OBJECTIFS

- Disposer de données objectives sur la qualité physico-chimique de l'eau en différents points du marais audomarois.

▷ RÉALISÉ EN 2019

- Lancement de la phase 3/3 des analyses en 10 points du marais audomarois

▷ DÉPENSES 2019

- Étude : 39 749 €

▷ FINANCEMENTS

- Étude : Agence de l'Eau Artois Picardie

▷ À VENIR

- Les résultats des 3 premières années d'analyses seront étudiés et une méthodologie sera définie pour maintenir l'acquisition de données de base dans la durée.

- Les échanges se poursuivent avec les partenaires en charge d'autres études sur le marais audomarois (CBNB pour la flore aquatique et Fédération départementale de pêche pour les poissons).



Assinghem – Wavrans-sur l'Aa

Transformation d'une ancienne pisciculture en zone à dominante humide.

Les résultats de l'exercice 2019*

En 2019, les **dépenses de fonctionnement** comprennent :

- ▶ Les différentes opérations (200 634 €) : restauration des habitats aquatiques, analyse de la qualité de l'eau du marais, restauration de la continuité écologique et des zones humides, champs d'inondation contrôlée, plan d'entretien, étude Statuts/GEMAPI, animations pédagogiques, culture du risque
- ▶ le fonctionnement courant (loyer, électricité, carburant, ...) (111 939 €)
- ▶ les outils de communication (4 865 €)
- ▶ les indemnités des élus (31 750 €)
- ▶ les dépenses de personnel (576 653 €).

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées des participations des collectivités adhérentes, des recettes des animations pédagogiques et des subventions de fonctionnement demandées par opération. Les participations des collectivités ont été augmentées de 4 % en 2019 auxquelles s'ajoutent la participation pour l'animation de la CLE et celle pour l'animation pédagogique à la Maison du Papier.

Pour 2019, ces recettes sont supérieures aux dépenses : + 178 512 €, soit + 16 %.

Les **dépenses d'investissement** concernent essentiellement :

- ▶ les champs d'inondation contrôlée : 5 531 079 €,
- ▶ les désordres hydrauliques locaux : 2 703 197 €,
- ▶ la restauration de zones humides : 180 912 €,
- ▶ l'hydraulique douce : 122 568 €,
- ▶ la réduction de la vulnérabilité aux inondations : 72 387 €
- ▶ la restauration de la continuité écologique : 32 991 €,
- ▶ un véhicule de service : 13 860 €.

Les **recettes d'investissement** proviennent notamment :

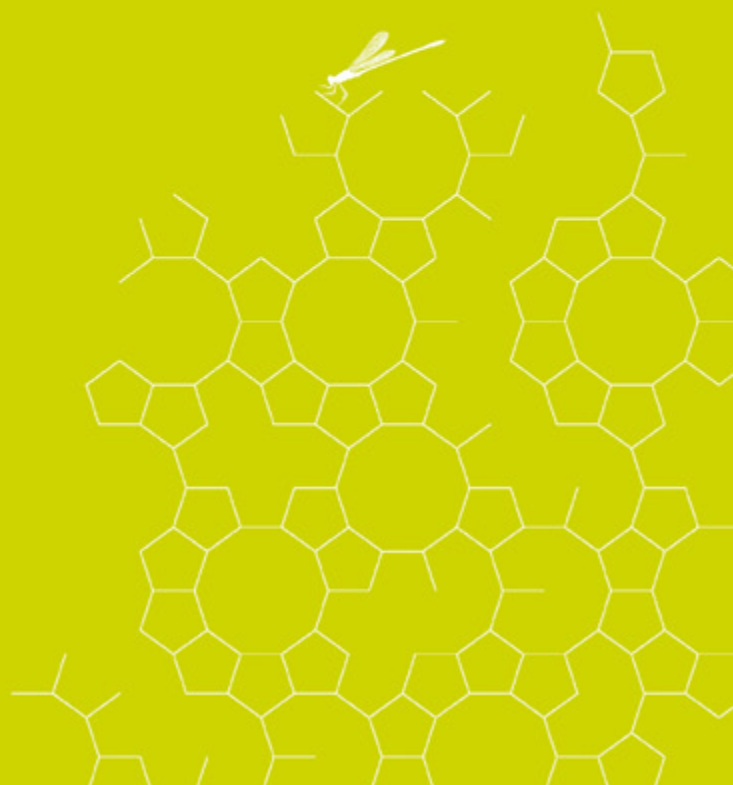
- ▶ de l'État et l'Agence de l'Eau Artois Picardie sur les champs d'inondation contrôlée,
- ▶ de l'Agence de l'Eau pour la restauration de la continuité écologique,
- ▶ de la CAPSO sur le projet de lutte contre les inondations en maîtrise d'ouvrage déléguée SmageAa,
- ▶ de l'État, de l'Agence de l'Eau et de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois sur le projet de lutte contre les inondations en maîtrise d'ouvrage déléguée SmageAa,
- ▶ des Communautés de Communes du Haut Pays du Montreuillois et du Pays de Lumbres pour les programmes d'hydraulique douce en maîtrise d'ouvrage déléguée au SmageAa,
- ▶ du FCTVA.

De nouveaux emprunts ont été contractés en 2019 : deux prêts relais de 3 436 422 € et 3 300 000 € (non sollicité au 31/12/19) et un prêt amortissable sur 15 ans de 1 000 000 €.

(*) Chiffres arrêtés au 31 décembre 2019. Compte administratif non voté à la date d'édition du présent rapport

Le résultat de l'exercice 2019 / hors reste à réaliser d'investissement	
Dépenses de fonctionnement	1 056 313 €
Recettes de fonctionnement	1 234 826 €
BILAN DE FONCTIONNEMENT	+ 178 513 €
Dépenses d'investissement	8 916 971 €
Recettes d'investissement	8 762 971 €
BILAN D'INVESTISSEMENT	- 154 000 €
Résultat reporté 2018	+ 585 986 €
Résultat global de clôture	+ 431 986 €
Résultat global de clôture 2019 / avec reste à réaliser d'investissement	
Restes à réaliser en dépenses	1 077 631 €
Restes à réaliser en recettes	1 371 178 €
Restes global de clôture	+ 725 533 €

Conception graphique / photos portraits © Nadia Anémiche, Lille
Photos et plans : SmageAa
Impression : Nord'Imprim
Juin 2020



Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa est une structure intercommunale dont le territoire de compétence couvre 70 communes, de la source de l'Aa à Bourthes à la sortie du marais audomarois à Watten.

Il agit pour l'amélioration de la qualité des rivières et de leurs abords, pour limiter les dommages des inondations et pour améliorer et transmettre les connaissances dans les domaines de l'eau.

📍 **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER** / ARQUES / AVROULT / BAYENGHEM-LES-EPERLEQUES / BLEDECQUES / CLAIRMARAIS / EPERLEQUES / FAUQUEMBERGUES / HALLINES / HELFAUT / HOULLE / LONGUENESSE / MENTQUE-NORTBÉCOURT / MERCK-SAINT-LIÉVIN / MORINGHEM / MOULLE / NORT-LEULINGHEM / RENTY / SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM / SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM / SAINT-OMER / SALPERWICK / SERQUES / THIEMBRONNE / TILQUES / WIZERNES

📍 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES** / ACQUIN-WESTBÉCOURT / AFFRINGUES / BAYENGHEM-LES-SENINGHEM / BLÉQUIN / BOISDINGHEM / BOUVELINGHEM / CLÉTY / COULOMBY / ELNES / ESQUERDES / LEDINGHEM / LEULINGHEM / LUMBRES / NIELLES-LES-BLÉQUIN / OUVÉ-WIRQUIN / PIHEM / QUELMES / QUERCAMPS / REMILLY-WIRQUIN / SENINGHEM / SETQUES / VAUDRINGHEM / WAVRANS-SUR-L'AA / WISMES / WISQUES / ZUDAUSQUES

📍 **UNION SYNDICALE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD** / EBBLINGHEM / LYNDE / NOORDPEENE / RENESCURE

📍 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE** / NIEURLET / SAINT-MOMELIN / WATTEN

📍 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS** / AIX-EN-ERGNY / AVESNES / BÉCOURT / BOURTHES / CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS / ERGNY / HERLY / RUMILLY / VERCHOCQ / WICQUINGHEM / ZOTEUX

📍 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER** / SENLEQUES



15, rue Bernard Chochoy
62380 Esquerdes
tél. 03 21 88 98 82
fax. 03 21 12 02 19
smageaa@smageaa.fr
www.smageaa.fr